



REGLEMENT DE LA CONSULTATION

PROGRAMME D'ELECTRIFICATION RURALE 2019 et 2020

Acheteur : Etablissement Public territorial

SYNDICAT DEPARTEMENTAL de l'ELECTRICITE et du GAZ
SDEG 06
18, rue Châteauneuf - 06000 NICE
Tél : 04 93 44 24 40 – Fax : 04 93 44 26 16

Objet du Marché – Procédure Adaptée - Marché de travaux

Le présent marché est passé pour l'exécution des travaux d'électrification rurale (étude d'exécution, fourniture et montage de tout le matériel nécessaire) sur les réseaux publics de distribution d'électricité, sous la maîtrise d'ouvrage du SDEG 06.

Date limite de remise des offres

le 29 / 03 / 2021 à 17 H 00



ACHETEUR PUBLIC	Le syndicat Départemental d'Electricité et de Gaz des Alpes-Maritimes.
Personne habilitée à donner les renseignements	Le Président du syndicat Départemental d'Electricité et de Gaz des Alpes-Maritimes. Adresse : 18, rue Châteauneuf - 06000 NICE. Téléphone : 04 93 44 24 40 - Télécopie : 04 93 44 26 16
ORDONNATEUR	Monsieur le Président du syndicat Départemental d'Electricité et de Gaz des Alpes-Maritimes.
COMPTABLE PUBLIC ASSIGNATAIRE DES PAIEMENTS	Trésorerie de Levens - 06670 LEVENS
Paie ment sur fonds propres section de d'investissement	Financement : dotation du FACE (organisme d'Etat) et remboursement de la part contributive par les communes concernées

1) Mode de passation : Procédure Adaptée lancée sans variante -

Marché à bons de commande à prix unitaires

Il est soumis aux dispositions des Articles L 2120-1 2°, R2123-1 1°, R2113-1, R2162-2, R2162-13 et -14, L2194-1 et-2 du Code des Marchés Publics.

Le programme d'électrification rurale ER 2019 et 2020 est décomposé en 5 lots juridiques suivant le découpage géographique, en adéquation avec les zones d'exploitation des réseaux du concessionnaire ENEDIS, précisé sur la carte annexée comme pièce intégrante du marché.

Les montants minima et maxima de chacun des lots sont fixés comme suit pour la durée du marché :

N° LOT	MONTANT MINI TTC en euros	MONTANT MAXI TTC en euros
1	472 000,00	777 000,00
2	829 000,00	1 362 000,00
3	602 000,00	989 000,00
4	517 000,00	849 000,00
5	429 000,00	706 000,00

Les candidats peuvent soumissionner à plusieurs lots

Chaque lot fera l'objet d'un acte d'engagement particulier de la part de l'adjudicataire.

1.2 Mesures particulières concernant l'hygiène et la sécurité du travail : voir article 2b du CCAP

2) Objet du Marché : Le présent marché est passé pour l'exécution des travaux d'électrification rurale (étude d'exécution, fourniture et montage de tout le matériel nécessaire) sur les réseaux publics de distribution d'électricité, sous la maîtrise d'ouvrage du SDEG 06.

3) Lieu d'exécution : sur les chantiers situés dans les communes du département des Alpes Maritimes membres du SDEG 06 et soumises au régime rural d'électrification.

4) Durée et délai d'exécution : Les délais d'exécution sont fixés dans l'acte d'engagement. Ils ne peuvent en aucun cas être modifiés.

Durée du marché : la durée du marché est fixée à trois ans à compter de la date de sa notification, en respectant pour chaque commande, les délais particuliers résultant des Clauses de l'article 4 du C.C.A.P.

Délai de validité des offres : Le délai minimum de validité des offres est fixé à 90 jours à compter de la date limite de remise des offres.

5) **Modalités essentielles de financement et de paiement et/ou références aux textes qui les réglementent** : paiement sur les fonds propres de la collectivité par mandat administratif sur présentation de situations de travaux réalisés; délai de paiement conforme à l'article R 2192-10 du Code de la Commande Publique. Le présent marché est financé à l'aide de subvention du Fonds d'Amortissement des Charges d'Electrification Rurale et de participations financières des communes adhérentes pour lesquelles les travaux sont réalisés.

6) Conditions de participations :

6.1 Critères de sélection des candidatures : application des articles R2144-1 à -7 du Code de la Commande Publique en fonction des capacités professionnelles des candidats.

6.2 Critères d'attribution : Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération

- Prix (BPU) : 40 %
Sur Bordereau de Prix Unitaires et devis, non contractuels, de « prestations types » établi par le SDEG pour analyse des offres
- Etude de Cas (cf. annexe 2 du RC) : 20%
- Valeur technique : 40 %
Jugée au vue de l'analyse du mémoire technique justificatif joint à l'offre (méthodologie de réalisation des travaux, références en adéquation avec l'objet de la consultation, moyens humains et matériels affectés à cette mission : nombre de collaborateurs qualifiés pour les prestations envisagées (études et travaux), habilitations, équipements pour l'exécution des travaux terrains, informatique, bureau d'étude...

6.3 Présentation des offres :

Les CANDIDATS auront à produire un dossier complet comprenant les pièces suivantes datées et signées **pour chaque lot** :

A/

- lettre de candidature DC1
- déclaration du candidat DC2
- Une déclaration sur l'honneur telle que prévue à l'article R 2143-3, les certificats et documents justificatifs prévus aux articles R 2143-6 et suivants, attestant que le candidat ne se trouve dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner.
- Les habilitations électriques (réseaux sensibles) des personnels chargés de l'exécution des travaux
- Les références de leur entreprise (qualifications ou identifications professionnelles de moins de 2 ans, certificats de maîtres d'ouvrage portant références de travaux de même nature)
- les attestations d'assurances.

B/ Un projet de marché comprenant ;

- l'acte d'engagement complété,
- le Bordereau de Prix Unitaires complété
- le mémoire technique comprenant :



1. La provenance et la qualité du matériel (respect des Normes en vigueur)
2. Note d'engagement de l'entreprise dans la démarche Qualité, Sécurité et Environnement
3. Une description des moyens humains (bureau d'étude, travaux) et matériels disponibles de l'entreprise pour l'exécution de ce marché
4. Organisation et méthodologie : description des différentes phases
 - a. Partie Etude : l'étude, les conventions de passage (détailler la gestion, le mode de recherche...),... le plan de récolement et le plan géoréférencé.
 - b. Partie Travaux : description des différentes phases pour de l'aérien et pour du souterrain y compris la mise en service et la dépose.
5. Etude de Cas : à réaliser à partir de l'annexe N° 2 du présent document (faire un fichier séparé annexe du mémoire technique)
 - le cahier des clauses techniques particulières accepté
 - le cahier des clauses particulières accepté

Les offres devront être rédigées en langue française

7) Les conditions d'envoi et de remise des offres

7.1 Modalités d'obtention des dossiers :

Les dossiers doivent être retirés sur le site <https://www.marches-securises.fr>

7.2 Date d'envoi de l'avis d'appel public à la concurrence à la publication chargée de l'insertion :

le 16 février 2021

7.3 Les conditions de remise des offres :

Le dossier complet comprenant les pièces énumérées est à déposer sur le site Internet : <https://www.marches-securises.fr>

Les candidats doivent fournir les documents détaillés à l'article 6.3 du présent document.

Avant **29 / 03 / 2021 à 17 H 00**

- Les titres des documents fournis doivent obligatoirement comporter le nom de l'entreprise candidate.
- Nous recommandons de ne pas ajouter d'exécutable dans les documents transmis
- Les documents relatifs à l'offre doivent faire l'objet de dépôt de fichiers séparés à savoir un document dématérialisé pour chaque document requis (AE, devis, CPP acceptés, mémoire technique)
 - La signature électronique est exigée



Les dossiers qui seraient déposés ou dont l'avis de réception serait délivré après la date et l'heure limites fixées ci-dessus, ne seront pas retenus,

Le candidat transmet son offre en une seule fois. Si plusieurs offres sont successivement transmises par un même candidat seule sera ouverte la dernière offre reçue (en date et heure) dans le délai fixé pour la remise des offres.

11) RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES

Pour obtenir tous renseignements qui leur seraient nécessaires pour établir leur offre, les candidats pourront consulter le Président du S.D.E.G., 18, Rue Châteauneuf à NICE.

Tél 04 93 44 24 40 ; sdeg06@sdeg06.fr ; ou sur le site <https://www.marches-securises.fr>

**ANNEXE 1 DU R.C.****Programme ER 2019 et 2020 Lot n° (1 à 5)****DOCUMENT A REMPLIR PAR LE CANDIDAT ET A RETOURNER EN MEME TEMPS QUE LA CANDIDATURE**

DESIGNATION LES PIECES	DEMANDE PAR LE S.D.E.G.		FOURNI PAR LE CANDIDAT	
	OUI	NON	OUI	NON
Déclaration du candidat Réf. DC2	X			
Lettre de candidature Réf. DC1	X			
Une déclaration sur l'honneur telle que prévue à l'article R 2143-3, les certificats et documents justificatifs prévus aux articles R 2143-6 et suivants	X			
Attestations d'assurance en cours de validité :	X			
* Responsabilité civile				
* Décennale				
Qualifications ou identifications professionnelles de moins de 2 ans	X			
Les habilitations électriques	X			
Mémoire technique avec l'étude de Cas	X			
Acte d'Engagement	X			
Bordereau de prix complété	X			
CCAP accepté	X			
CCTP accepté	X			

Cachet de l'entreprise

Date :

Nom du Signataire :

Signature :



ANNEXE 2 DU R.C.

ETUDE DE CAS

Test proposé : renforcement d'une ligne BT aérienne existante 3x50+54+16 par du 3x150+70 et 2x16 + mutation transformateur avec comme concessionnaire ENEDIS.

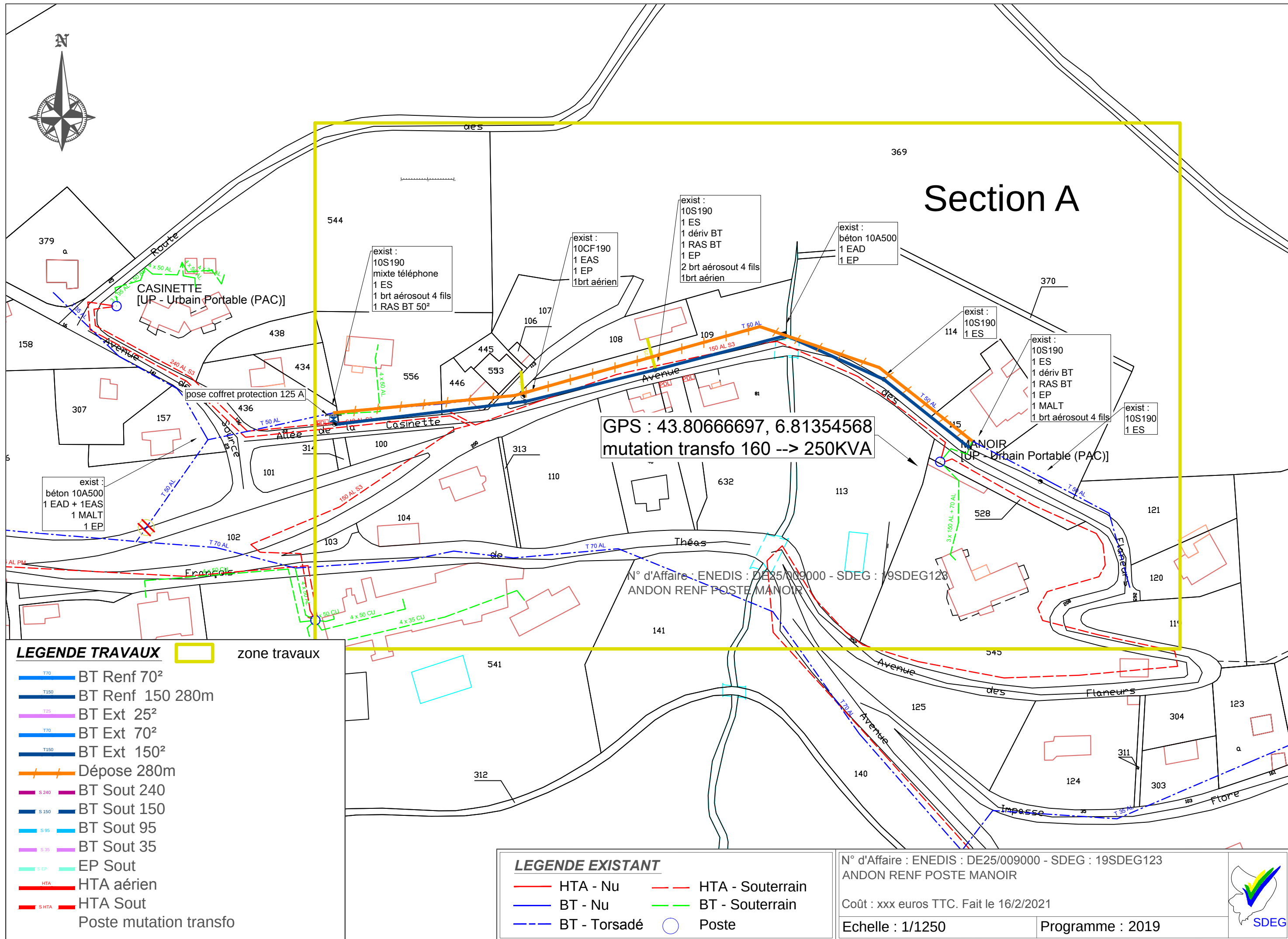
Ce cas est purement fictif, il ne sera pas à réaliser dans le cadre de ce programme 2019 et 2020, il s'appuie sur un réseau existant. Dans un souci d'impartialité, ce projet n'a à priori jamais été étudié pour le SDEG.

Cadre de l'étude :

- prise de connaissance : du plan de l'APS fourni par le SDEG
- aucun déplacement sur site
- aucun envoi de document
- aucune prise de contact avec ENEDIS, le cadastre, les propriétaires, la Mairie ...

Rendu attendu de l'étude de Cas à mettre en annexe du mémoire technique :

- Le dossier conformément à l'article 4.1.a du CCAP :
 - o Un plan avec carnet de piquetage et tableau des conducteurs
 - o Etude Camélia avec la version utilisée
 - o Devis en utilisant le Bordereau de Prix Unitaires complété du lot (1 à 5)
- Et un planning étude et d'exécution avec moyens humains et matériels affectés à chaque tâche de ce chantier.
- Tout autre document que le candidat jugera nécessaire



Section A

GPS : 43.80666697, 6.81354568
mutation transfo 160 --> 250KVA

N° d'Affaire : ENEDIS : DE25/009000 - SDEG : 19SDEG123
ANDON RENF POSTE MANOIR

LEGENDE TRAVAUX

- BT Renf 70²
- BT Renf 150 280m
- BT Ext 25²
- BT Ext 70²
- BT Ext 150²
- Dépose 280m
- BT Sout 240
- BT Sout 150
- BT Sout 95
- BT Sout 35
- EP Sout
- HTA aérien
- HTA Sout
- Poste mutation transfo

zone travaux

LEGENDE EXISTANT

- HTA - Nu
- HTA - Souterrain
- BT - Nu
- BT - Souterrain
- BT - Torsadé
- Poste

N° d'Affaire : ENEDIS : DE25/009000 - SDEG : 19SDEG123
ANDON RENF POSTE MANOIR

Coût : xxx euros TTC. Fait le 16/2/2021

Echelle : 1/1250

Programme : 2019

